



G A R A N C E

Garants de votre
indépendance

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 juin 2020

GARANCE profite du déconfinement pour innover et transformer son organisation

Soucieuse du bien-être de ses salariés et pour permettre d'assurer une continuité des activités de l'entreprise dans les meilleures conditions possibles, GARANCE a généralisé le télétravail à l'ensemble des collaborateurs depuis le 16 mars : un succès collectif pour la protection des salariés et l'accompagnement des clients en cette période de crise. Tandis que le siège reste fermé jusqu'au 16 juin, GARANCE a mis en place un plan de déconfinement progressif pour les conseillers du terrain depuis le mardi 2 juin. Fidèle à sa volonté de préserver ses employés, GARANCE a mis tout en œuvre pour que les mesures de protection et de distanciation soient respectées. Dans la droite ligne de l'évolution en marche de l'organisation, la mutuelle a décidé d'aller encore plus en loin en proposant des mesures innovantes et fidèles à ses valeurs, telles que le remboursement des transports alternatifs, ou l'encouragement à la pérennisation du télétravail.

« Plus que jamais engagée pour nos clients et nos salariés, GARANCE n'a jamais eu recours au chômage partiel et met aujourd'hui en place un déconfinement à la hauteur de la transformation que l'entreprise souhaite amorcer. En accord avec les membres du CSE consultés le jeudi 28 mai, nous avons proposé une stratégie de déconfinement progressive, agile et réversible pour nous adapter à l'évolution de la pandémie. Notre priorité reste de garantir au maximum la protection et la santé des salariés, tout en assurant la poursuite des activités. La généralisation du télétravail a été un succès car nous y étions préparés. C'est pourquoi la poursuite du télétravail pour les collaborateurs du siège est encouragée jusqu'à nouvel ordre. Quant aux salariés itinérants, ils ont la possibilité depuis le 2 juin de rencontrer physiquement les clients. Le port du masque est alors obligatoire pour les conseillers et proposé aux clients. Par ailleurs, nous avons établi un protocole de prise en charge sans délai des personnes symptomatiques. » annonce Anne-Laure TAPPONIER, directrice des ressources humaines et des innovations sociales de GARANCE.

Phase 1 : déconfinement du personnel itinérant.

Depuis le 2 juin, les salariés du terrain ont la possibilité de rencontrer physiquement les clients, avec leur accord préalable. L'entreprise leur a adressé **200 masques chacun**, pour eux-mêmes et les clients qu'ils rencontrent, si ces derniers le souhaitent. Le **port du masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique est obligatoire** pour les conseillers lors des rendez-vous physiques avec les adhérents.



G A R A N C E

Garants de votre
indépendance

Phase 2 : déconfinement du personnel du siège.

Le siège parisien et le bureau marseillais restent fermés jusqu'au 15 juin. Dès le mardi 16 juin, ils réouvriront **uniquement deux jours par semaine** : les mardis et mercredis de 7h à 20h, avec la possibilité pour les salariés d'effectuer des horaires décalés pour éviter les heures d'affluence dans les transports. Le reste du temps, les salariés restent en télétravail. Le retour des équipes au siège se fait sur la base du **volontariat** avec une rotation en fonction du nombre de salariés présents.

Les collaborateurs ont reçu **deux masques chacun** par voie postale pour se rendre en toute sécurité à leur bureau. Des masques seront ensuite distribués au siège où du gel hydroalcoolique est mis à disposition.

GARANCE s'engage à **rembourser les frais** kilométriques et de parking des salariés qui utilisent leur véhicule personnel, ainsi que les frais d'abonnement aux véhicules électriques (vélos, trottinettes) afin d'éviter au maximum l'usage des transports en commun pour se rendre au siège.

Un **protocole strict de nettoyage et désinfection des locaux** est mis en place. De plus, une nouvelle signalétique est imposée afin de toujours respecter les **mesures de distanciation**. Déjà intervenu lors du webinar « Reprise d'activité – Assurez la sécurité et l'implication de vos collaborateurs ! » organisé par GARANCE, Renaud FOUSSARD, spécialiste en prévention des risques professionnels, a accompagné la mutuelle dans l'aménagement du siège. Les bureaux au sein de GARANCE respectent déjà l'obligation que les salariés disposent de 4m² chacun ; néanmoins des précautions supplémentaires seront appliquées. Par exemple, seul un collaborateur pourra être présent dans un bureau habituellement occupé par deux personnes.

L'accueil de toutes personnes extérieures est interdit.

Des salariés formés au port du masque et gestes barrières.

La DRH a formé l'ensemble des managers à l'importance des gestes barrières et au bon port du masque. Ces derniers ont, à leur tour, formé leurs équipes. Des vidéos et affiches viennent compléter cette formation, disponibles à tout moment sur l'intranet de l'entreprise.

Par ailleurs, Laurence ROUX FOUILLET, sophrologue, a animé une visio-conférence à destination de l'ensemble des salariés intéressés pour apprendre à bien respirer avec le masque.

« Le télétravail fonctionne bien mais nous devons tenir compte des enseignements appris par la crise et aller encore plus loin en changeant notre façon de travailler. La crise a accéléré cette transformation ; nous réfléchissons actuellement aux sujets relatifs à l'élargissement du droit au télétravail, la création d'espaces de coworking et l'intégration de nouvelles technologies digitales au sein de nos activités. Nous devons réinventer le GARANCE de demain avec plus de responsabilités, d'expressions et d'innovations sur des thématiques transverses. Et c'est avec l'ensemble de nos collaborateurs que nous y parviendrons. » précise Virginie HAUSWALD, directrice générale de GARANCE.



GARANCE

Garants de votre
indépendance

A propos de GARANCE

Mutuelle leader sur le marché de la retraite supplémentaire et acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 270 000 adhérents et 340 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. www.garance-mutuelle.fr @GaranceMutuelle

Contacts presse :

Elisabeth MARZAT

06 65 59 61 69

emarzat@garance-mutuelle.fr

Mélanie MILON

06 65 30 81 00

mmilon@garance-mutuelle.fr